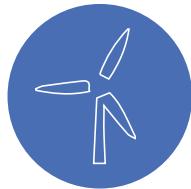


Durabilité en assurance : cadre et vision globale (DDA compatible)

ACTUALITÉS DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS



7H



Inter 2026 :

24 mars



Animation

Alice FALL :

Présidente de Selya Consulting, spécialiste en conformité réglementaire



Prérequis

Aucun



Tarifs

Adhérent : 1140€ HT
par participant

Non adhérent : 1290€ HT
par participant

Intra : nous consulter



Modalités pédagogiques

Exposé théorique | échanges interactifs avec les participants | quiz amont et aval



Moyens pédagogiques

Textes réglementaires | diaporama

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux et contours de la finance durable,
- Identifier les différents concepts qu'englobent la finance durable,
- Définir l'écosystème réglementaire qui régit la finance durable,

- Appréhender la genèse de la prise de conscience d'une finance qui se devait d'évoluer.

PUBLIC VISÉ

Tout collaborateur.

PROGRAMME

► L'EVOLUTION DES PRATIQUES ASSURANTIELLES

I. La prise de conscience des risques environnementaux et sociétaux

- a. Augmentation des catastrophes naturelles impactant les sinistres
- b. Nouveaux besoins des assurés face à des enjeux sociétaux et climatiques croissants

II. Crises économiques et sanitaires : catalyseurs de changement dans l'assurance

- a. Conséquences des crises financières sur les portefeuilles d'investissements des assureurs
- b. Impact de la pandémie Covid-19 sur la gestion des risques et les offres assurantielles

► INTEGRATION DES ENJEUX DE DURABILITE DANS LE SECTEUR ASSURANTIEL

I. Les engagements internationaux : l'impulsion marquée des États

- a. Le rôle de l'accord de Paris et des politiques internationales dans les stratégies des assureurs

- b. Panorama des concepts clés et aperçu des réglementations phares

II. Les ODD comme levier d'attache

III. Présentation globale des ODD

IV. Focus sur quatre ODD adaptés au secteur

- a. ODD 9 : assurance pour des projets durables
- b. ODD 11 : protection des habitats contre les risques climatiques
- c. ODD 13 : gestion proactive des risques climatiques
- d. ODD 15 : protection des écosystèmes à travers des politiques assurantielles adaptées